



20 avril 2026

« LE PURGATOIRE – LA PURIFICATION APRES LA MORT »

Le thème important, mais souvent mal compris, du purgatoire s'inscrit encore dans le cadre de notre réflexion sur les fins dernières et, malgré son sérieux, constitue pourtant un enseignement très réconfortant.

Nous devons sans doute partir du principe que la plupart des hommes, après leur mort, ne peuvent pas encore parvenir immédiatement à la pleine union avec Dieu, car celle-ci n'est possible que lorsque l'homme est parfaitement purifié. En même temps, nous espérons que le moins d'hommes possible iront en enfer — de préférence personne — ce qui relève uniquement de l'amour et de la justice de Dieu. C'est dans ce contexte que se révèle le sens profond de la doctrine du purgatoire. Elle découle de la sagesse de l'amour de Dieu et constitue un acte de Sa miséricorde. Ainsi, pour les personnes qui n'ont pas suffisamment répondu à l'amour de Dieu au cours de leur vie terrestre, il existe encore un chemin de purification après la mort.

Le *Catéchisme de l'Église catholique* stipule ce qui suit à ce sujet dans l'article 12 :

« Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais imparfaitement purifiés, bien qu'assurés de leur salut éternel, souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie du ciel. » (CEC 1030)

Saint François de Sales résume ainsi certains aspects de l'enseignement de sainte Catherine de Gênes sur le purgatoire :

« La pensée du purgatoire est bien plus propre à nous inspirer la consolation que la crainte. [Même si la peine du lieu de purification est si grande que les souffrances extrêmes de cette vie ne peuvent s'y comparer, les délices intérieures y sont pourtant si merveilleux qu'aucune félicité ni aucun plaisir de cette terre ne leur est comparable.] Car les âmes y sont en une continuelle union avec Dieu, parfaitement soumises à sa volonté : ou pour mieux dire, leur volonté est tellement transformée en celle de Dieu, qu'elles ne peuvent vouloir que ce que Dieu veut. Si le paradis leur était ouvert, elles se précipiteraient plutôt en enfer, que de paraître devant Dieu avec les souillures dont elles se voient encore entachées ; elles s'y purgent volontairement et amoureuxment, parce que c'est le bon plaisir de Dieu ; elles y veulent être en la façon qu'il plaît à Dieu, et autant de temps qu'il voudra. Elles sont impeccables : elles ne peuvent avoir le moindre mouvement d'impatience, ni commettre la moindre

imperfection. Elles aiment Dieu plus qu'elles-mêmes ni que toute chose, d'un amour accompli, pur et désintéressé. Elles y sont consolées par les anges, assurées de leur salut, dans une espérance qui ne peut être confondue de son attente : leur amertume très-sainte est en paix. Bref, si c'est une espèce d'enfer quant à la douleur, c'est un paradis quant à la charité, charité plus forte que la mort, plus puissante que l'enfer ; la crainte servile et l'espérance mercenaire ne sont point mêlées parmi leur pure dilection. Heureux état, plus désirable que redoutable, puisque ces flammes sont flammes d'amour et de dilection ; redoutables néanmoins puisqu'elles retardent la fin de toute consommation, qui consiste à voir Dieu, et à l'aimer ensuite de cette vue, et, par cette vue et cet amour, le louer et glorifier en toute l'étendue de l'éternité. »¹

Nous comprenons que l'état de ces âmes est, d'une part, plein de souffrances, car elles n'ont pas encore atteint leur but — l'union avec Dieu — auquel elles aspirent de tout leur cœur et qu'elles désirent désormais ardemment. À cela s'ajoute le fait que, selon le dessein de Dieu, elles doivent encore endurer une souffrance expiatoire. Selon saint Thomas d'Aquin, les peines temporelles du purgatoire sont expiées par ce qu'on appelle la « souffrance expiatoire » (*satispassio*), c'est-à-dire par l'acceptation volontaire de la souffrance expiatoire imposée par Dieu.

D'autre part, les âmes du purgatoire se savent sauvées et savent qu'en tant qu'enfants de Dieu, elles peuvent espérer leur union parfaite avec Dieu, dans la joie et la gratitude. Elles-mêmes ne peuvent plus rien faire activement pour cela, mais elles peuvent recevoir de l'aide par l'intermédiaire de l'Église.

Nous retrouvons ici la sagesse infinie de Dieu. L'Église, en tant que communion des saints, comprend l'Église triomphante du Ciel, l'Église militante de la terre et l'Église souffrante du Purgatoire. Nous, ici-bas, pouvons intercéder auprès de Dieu pour nos frères et sœurs et prier pour eux. L'Église enseigne que nos actions ici-bas ont des répercussions non seulement sur notre propre âme, mais aussi sur celles des autres, en particulier sur celles qui se trouvent au purgatoire. En offrant des prières, des messes et des sacrifices pour les défunts, nous mettons concrètement notre foi en pratique et aidons les âmes qui sont encore en cours de purification. Ainsi, nous pouvons accomplir de bonnes œuvres pour nos frères et sœurs au purgatoire, qui servent en même temps notre propre chemin vers la sainteté.

¹ Jean-Pierre Camus. *L'Esprit du bienheureux François de Sales*.

Les indulgences jouent également un rôle important dans cette dimension de la foi. Grâce à Son trésor spirituel, l'Église peut accorder des indulgences qui allègent partiellement ou totalement les peines temporelles des âmes au purgatoire. Cette pratique est une expression de l'amour et de la communion des saints.

Méditation sur la lecture du jour : <https://fr.elijamission.net/le-triomphe-de-la-lumiere/>

Méditation sur l'Évangile du jour : <https://fr.elijamission.net/enseignements-precieux-de-jesus/>